

quelles partagent les frais encourus pour effectuer les épreuves nécessaires. Cependant, seuls les animaux atteints de tuberculose ont été abattus. Dans la pratique, il n'apparaît pas nécessaire de détruire plus que quelques animaux dans certains troupeaux, de sorte que les propriétaires intéressés n'ont que peu à souffrir individuellement de cette intervention.

Mais la politique d'extermination selon laquelle tous les animaux d'une ferme doivent être abattus et qui de plus oblige à une longue quarantaine, assène un coup autrement rude aux agriculteurs, nous estimons donc que des mesures doivent être prises en vue de les indemniser d'après la valeur actuelle des animaux détruits. Il est à propos de signaler que les bâtiments du cultivateur seront maintenus en quarantaine pendant quatre-vingt-dix jours au moins après que ses animaux auront été abattus et qu'il sera privé de revenus pendant cette période. En outre, selon toutes probabilités, il se passera un temps au moins aussi long avant qu'il puisse reconstituer son troupeau au point où il était auparavant.

L'honorable R. B. Horner: Honorables sénateurs, nous savons tous que la Chambre des communes a tenu un long débat sur l'explosion de fièvre aphteuse, dont les effets sont si tragiques, surtout dans ma province. Il reste cependant plusieurs points qui prêtent à discussion. Le titre même du bill à l'étude: "Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse", est de nature à induire en erreur, car l'intention du projet de loi est réellement d'indemniser les éleveurs qui ont subi la perte de leur bétail et de certains autres biens. Il est nécessaire que la mesure soit adoptée le plus tôt possible; or, jusqu'ici, je ne vois pas ce qu'il y aurait à gagner à nous former en comité après la deuxième lecture.

Les éleveurs de bétail de la Saskatchewan se trouvent dans une grave situation. J'espère, cependant, que la maladie sera circonscrite à une région restreinte. Dans la partie septentrionale de ma province, en particulier autour de Meadow-Lake, il y a beaucoup de pâturages. Les bestiaux élevés dans cette région ne sont généralement pas préparés pour le marché, mais on les dirige vers le sud où les acheteurs de bétail les nourrissent aux céréales. Une partie de ces animaux sont maintenant prêts pour le marché et seront vendus au printemps. Mais on a payé, l'automne dernier, jusqu'à 28c. et 30c. la livre ces bestiaux d'engrais qui ne valent plus maintenant, à la suite des embargos des provinces, qu'environ 22c. la livre. J'espère qu'on résoudra bientôt ce

problème. Je ne veux pas critiquer le Gouvernement à cet égard, car nous devons convaincre les autres provinces que nous sommes déterminés à venir à bout de cette épidémie au Canada.

L'honorable M. Lambert: Bravo!

L'honorable M. Horner: Il y a, cependant, la question du temps qui s'est écoulé à la suite du dépistage de ce fléau ainsi que l'échec qu'on a subi à le diagnostiquer exactement. A cet égard, le Gouvernement mérite des critiques. On a aussi levé temporairement la quarantaine. Comme ces questions feront l'objet de discussions au comité de l'agriculture de l'autre endroit, nous aurons probablement des précisions sur ce qui s'est passé en réalité.

Je n'ai pas pu faire confirmer le nombre exact d'animaux qu'on a retirés des parcs à bestiaux de Regina où l'on a dépisté la maladie. Plusieurs sénateurs le savent, il arrive très souvent qu'un acheteur d'une grande maison de salaison dirige pour son propre compte une entreprise d'élevage. C'est une nécessité pour toute entreprise soucieuse d'assurer un emploi régulier à une forte main-d'œuvre. En d'autres mots, on ne fournit pas chaque jour ou chaque semaine la même quantité de bestiaux; il est donc essentiel d'avoir un troupeau important à la portée de la main afin de maintenir le rythme des abattages. Apparemment, la société Burns possède un parc à bétail et une entreprise d'élevage, mais je n'ai pu savoir exactement le nombre d'animaux qu'on y comptait ni ce qui en est advenu.

Un autre point sur lequel on a raison de critiquer le Gouvernement, c'est la façon dont on abat les animaux. Nous avons tous remarqué dans les journaux des illustrations où l'on voit quatre ou cinq agents de police se tenant près d'une immense tranchée dans laquelle on achemine les animaux en masse pour y être abattus. Cette fois-là, les photographes étaient sur place pour enregistrer la scène. Pour ma part, je crois qu'on n'aurait pas dû publier ces photographies. S'il faut s'abaisser à ce genre sadique d'information, la photographie y aurait gagné en nous montrant des hommes et des femmes pleurant la perte de leurs bestiaux. Je trouve que ces illustrations constituent une bien triste publicité. C'est une expérience navrante pour ceux qui ont perdu leurs troupeaux.

Comme je connais et que j'aime les animaux depuis ma tendre enfance, je sais très bien que le cultivateur ne considère pas son troupeau simplement comme un groupe plus ou moins nombreux de bêtes, mais chacune